

Motion du 24 avril 2013 de Mmes et MM. Stefan Kristensen, Virginie Studemann, Sylvain Thévoz, Maria Vittoria Romano, Pascal Holenweg, Frédérique Perler-Isaaz, Tobias Schnebli, Olivier Baud, Marie-Pierre Theubet et Grégoire Carasso: «Favoriser la prise de risque et l'innovation dans les arts».

(refusée par le Conseil municipal lors de la
séance du 18 septembre 2013)

PROJET DE MOTION*Exposé des motifs*

La vie culturelle d'une collectivité comme la Ville de Genève dépend de la vitalité de ses grandes institutions, mais aussi, et peut-être encore plus, de la possibilité pour les structures émergentes et les artistes locaux de s'inscrire dans la durée et de faire leurs preuves dans des conditions acceptables. Parmi ces structures émergentes, on compte principalement des initiatives dans le domaine des arts visuels, que ce soit des galeries indépendantes comme Ex-Machina (2010-2013) ou Attitudes (1994-2007), des espaces d'exposition comme Zabriskie Point ou encore des lieux de résidence d'artistes comme Utopiana. D'autres lieux verront le jour et alimenteront la vie culturelle locale dans le futur, et il appartient à la Ville, comme à d'autres acteurs publics et privés, d'accompagner et de soutenir ces structures présentes et futures.

De nombreuses institutions dynamiques et importantes sont issues d'initiatives prises dans les années 1985-1995 (Usine, Cave 12, Théâtre du Loup, Mamco, ADC, etc.); durant les vingt dernières années environ, ces initiatives ont pu être soutenues et sont devenues pérennes, notamment grâce à l'augmentation régulière des dotations budgétaires. Or les conditions actuelles sont bien trop difficiles et restrictives, et empêchent bien souvent les initiatives culturelles innovantes de s'inscrire dans la durée. Dans le contexte financier plutôt restreint que nous connaissons, il est donc nécessaire de concevoir des solutions originales pour que les initiatives actuelles aient une chance de s'établir dans des conditions acceptables. S'agissant spécifiquement des résidences d'artistes étrangers, il faut remarquer qu'il s'agit d'une activité en plein développement depuis environ trois ans et qui, par conséquent, demande à être mieux coordonnée. La Ville devrait spécifiquement soutenir la démarche des structures qui s'engagent dans ce domaine sur son territoire, dans la mesure où elle offre à ses artistes locaux des possibilités de résidences à l'étranger.

Considérant:

- que les initiatives et structures émergentes dans différents domaines culturels méritent d'être soutenues aussi au début de leur vie;
- que le tissu culturel local reste dynamique mais que les initiatives nouvelles ont de plus en plus de difficultés à s'inscrire dans la durée;
- que le caractère attrayant d'une collectivité dépend aussi de la vivacité de sa scène artistique;
- que la création et la production artistique à travers toutes les disciplines méritent d'être soutenues autant que la représentation et la conservation;
- que le métier d'artiste est caractérisé par une prise de risque à la fois dans l'activité elle-même et dans les conditions socio-économiques de son exercice,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- d'étudier toutes les manières de renforcer et d'encourager les activités des associations et autres structures émergentes, par exemple par la mise à disposition de locaux accessibles, si nécessaire à titre temporaire (friches, bâtiments en voie de réaffectation, etc.), par le renforcement des possibilités de soutien financier aux structures émergentes et par un encouragement à une collaboration accrue entre les institutions établies et les structures émergentes;
- de formuler et coordonner une politique de résidences pour des artistes locaux et visiteurs (locaux, bourses, etc.), en coordination avec les organisations locales, ainsi que les communes urbaines et le Canton, l'Union des villes suisses et Pro Helvetia.